

IMPORTANT NOTICE

Effective **January 1, 2013**, the Province of Ontario has eliminated the Community Start Up and Maintenance Benefit, and the Home Repair Benefit under the Ontario Works Program.

Community Start Up and Home Repair Benefits have historically been used to help citizens receiving Ontario Works financial assistance with the following;

- Necessary home repairs for home owners
- Last month's rent
- Prevention of utility disconnection
- Rental Arrears
- Moving Expenses and household necessities etc...

Please note that this change WILL NOT affect your regular monthly cheque if you are receiving Ontario Works financial assistance. We will keep you updated as further information becomes available. If you have any questions or concerns, please contact your local Ontario Works office.

AVIS IMPORTANT

*Le gouvernement de l'Ontario mettra fin, à compter du **1^{er} janvier 2013**, à la Prestation pour l'établissement d'un nouveau domicile et le maintien dans la collectivité et à la Prestation pour réparations domiciliaires, dans le cadre du programme Ontario au travail.*

Ces prestations offraient une aide financière aux bénéficiaires du programme Ontario au travail dans les domaines suivants :

- *Réparations nécessaires au domicile (pour les propriétaires)*
- *Dernier mois de loyer*
- *Prévention de l'interruption des services publics pour cause de non-paiement*
- *Loyer en retard*
- *Frais de déménagement et frais pour les articles ménagers de première nécessité*

Ce changement n'aura PAS D'EFFET sur votre chèque mensuel si vous êtes bénéficiaire du programme Ontario au travail. Nous vous informerons des nouvelles au sujet de ces prestations. Si vous avez des questions ou des préoccupations, communiquez avec votre bureau local du programme Ontario au travail.